Collège Sciences de la santé

Scolarité D.U. Santé
Case 148
146, rue Léo Saignat
CS 61292 33076 BORDEAUX Cedex

DIPLÔME UNIVERSITAIRE

INTERPRETARIAT – MEDIATION EN SITUATION TRANSCULTURELLE

UFR de rattachement : UFR des Sciences Médicales

Il est créé à l'Université de Bordeaux, à compter de l'année universitaire 2025-2026, un diplôme universitaire intitulé « Interprétariat -Médiation en situation transculturelle ».

1/ Objectifs de la formation :

- Offrir une réflexion sur la place de l'interprète – médiateur dans différentes situations transculturelles, en médecine particulièrement.
- Sensibiliser à l'interculturalité et à la clinique transculturelle - en étudiant divers parcours migratoires et les enjeux géopolitiques - pour mobiliser les compétences adaptées.
- Travailler sur les postures selon les structures d'intervention (les milieux médical, social, administratif ou juridique) afin de professionnaliser les interprètes-médiateurs.

2/ Responsables :

Professeur Patrick MERCIE
patrick.mercie@u-bordeaux.fr
CHU de Bordeaux
Service maladies infectieuses
1 rue Jean Burguet,
33 000 Bordeaux

Docteur Claire MESTRE
CHU Saint André Consultation transculturelle 86 Cours d'Albret
33000 BORDEAUX
05 56 79 57 14
claire.mestre@chu-bordeaux.fr

3/ <u>Organisation générale de la formation</u> :

3-1 Capacité d'accueil :
Minimum : 8, maximum : 15.

3-2 Durée de la formation :
La durée est de 1 an et est ouverte tous les ans.

3-3 Enseignement théorique :
Le volume global horaire est de 140h organisés en 4 modules obligatoires et 1 module optionnel :

Module obligatoire

- Interprétariat – Médiation (57H)
- Problématiques liées à la migration (26h)
- Santé somatique et santé mentale (38h)
- Travail dans le domaine sociojuridique (19h)

Module optionnel :

- Approfondissement en santé mentale par le stage en clinique transculturelle : Consultation transculturelle (Ethnotopies /CHU de Bordeaux), CMP Eysines (l'équipe de Marie-Laurence Gosse-Lachaud), association AMI, EMPP, etc.
- Réflexion par écrit : Atelier d'écriture animé par l'art-thérapeute Isabelle Kanor.
- Participation à 4 séminaires de clinique transculturelle : « Cliniques, cultures et folies » de la consultation transculturelle du CHU de Bordeaux.
- Participation à 4 séminaires « Les Soirées Interprétariat » animés par l'Orspere-Samdarra.

L'enseignement est dispensé uniquement en présentiel.
L'enseignement se déroule d'octobre à juin de l'année universitaire.

3-4 Stage*:
Tous les étudiants réalisent un stage de 50 heures dans une structure qui fait appel à un interprète.
Les lieux de stage peuvent être dans une structure de soin (consultation psychologique ou psychiatrique, consultation médicale) ou d'accueil des migrants (CADA, associations, etc.).

**Les stages donnent lieu à une convention*

4/ <u>Conditions d'inscription</u> :
Titres requis ou niveau :
- Baccalauréat ou niveau équivalent pouvant relever d'une dérogation,
- Maîtrise de la langue français (niveau B2 acquis) et d'une langue étrangère (niveau B2 acquis).

Les candidats présélectionnés seront reçus en entretien individuel avant validation de la candidature par l'équipe pédagogique.

Il conviendra de joindre à votre dossier de candidature : un curriculum vitae, une lettre de motivation et le diplôme requis pour accéder à la formation (à minima).

5/ <u>Coût de la formation</u> :
En formation initiale : 420€ /an
En formation continue :
- Reprise d'études non financées : 1 000€ /an
- Reprise d'études financées : 1 600€ /an

Auxquels s'ajoutent les droits d'inscription correspondant à la base du droit d'inscription de Licence.

6/ Contrôle des connaissances et conditions de validation :

6-1 Nombre de session :

Il est organisé 2 sessions (1 session d'examen et en cas d'échec 1 session de rattrapage).

6-2 Nature des épreuves :

- Rédaction d'un mémoire sur une situation d'interprétariat ou de médiation complexe,
- Soutenance orale de ce mémoire.

6-3 Validation :

Pour être admis, le candidat doit avoir :
- présence obligatoire,
- validé le stage pratique,
- validé un optionnel,
- rédigé un mémoire sur une situation d'interprétariat ou de médiation complexe et soutenu oralement ce mémoire,
- obtenu une note au moins égale à 10/20 à l'ensemble des épreuves.

6-4 Dispositions prévues en cas d'échec :

Le redoublement est autorisé.

En cas de non-présentation de la soutenance, il est possible de le présenter l'année suivante sous réserve d'une nouvelle inscription et que l'année complète en formation ait été validée.

7/ Délivrance du diplôme :

Après obtention, le Diplôme est remis à l'étudiant :

- Par voie postale après une demande écrite,
- En main propre sur présentation d'une pièce d'identité.

Création : Conseil UFR des Sciences Médicales du 03/02/2025
Conseil du Collège Sciences de la santé 12/03/2025
(Version 1)

Modification : Conseil UFR des Sciences Médicales du 05/05/2025
Conseil du Collège Sciences de la santé 13/05/2025
(Version 2)

PROGRAMME

Les enseignements sont organisés en 4 modules avec 70 heures de CM + 70 heures de TD + 50 heures de stage.

MODULES

- **Interprétariat – Médiation (57H)**

Les interprètes – médiateurs professionnels et expérimentés ainsi que les enseignants – chercheurs présentent l'histoire de l'interprétariat dans le domaine médical et social, les recherches actuelles sur le travail d'interprétariat, les différents domaines d'intervention, etc. et proposent de travailler sur les postures adaptées aux divers cadres.

- **Problématiques liées à la migration (26h)**

Avec une approche inter/transculturel, diverses problématiques relatives à la migration sont étudiées dans ce module. Les intervenants exposent différents parcours migratoires, notamment certaines populations demandant une attention particulière, comme des mineurs non accompagnés, des femmes victimes de violence, des jeunes mères, des jeunes afghans, des femmes nigérianes, etc.

- **Santé somatique et santé mentale (38h)**

La plupart d'interprètes n'ont pas de formation en santé. Afin de faciliter leur intervention dans des structures de soin, plusieurs enseignements sur la santé somatique et la santé mentale sont organisés. L'objectif du module est d'offrir une vision globale sur le système de la santé en France et d'aider à familiariser avec le vocabulaire spécifique aux pathologies récurrentes et aux soins proposés. Différents professionnels apportent leurs connaissances sur leurs spécialités et précisent les besoins particuliers par rapport à l'interprétariat.

- **Travail dans le domaine sociojuridique (19h)**

Certains interprètes se spécialisent dans le domaine sociojuridique et administratif. Dans ce module, les droits des étrangers ainsi que la spécificité du travail d'interprétariat dans différents lieux publics (le tribunal, la préfecture, le commissariat, l'école, etc.) seront abordés.

STAGE PROFESSIONNEL (50H)

Tous les étudiants réalisent un stage de 50 heures dans une structure qui fait appel à un interprète.
Les lieux de stage peuvent être dans une structure de soin (consultation psychologique ou psychiatrique, consultation médicale) ou d'accueil des migrants (CADA, associations, etc.).

MODULE OPTIONNEL

Les étudiants doivent valider un module optionnel.

- Approfondissement en santé mentale par le stage en clinique transculturelle : Consultation transculturelle (Ethnotopies /CHU de Bordeaux), CMP Eysines (l'équipe de Marie-Laurence Gosse-Lachaud), association AMI, EMPP, etc. 50 h
- Réflexion par écrit : Atelier d'écriture animé par l'art-thérapeute Isabelle Kanor. 14h
- Participation à 4 séminaires de clinique transculturelle : « Cliniques, cultures et folies » de la consultation transculturelle du CHU de Bordeaux. 12h
- Participation à 4 séminaires « Les Soirées Interprétariat » animés par l'Orspere-Samdarra. 12h